



Je veux rejoindre mon mari

Par **ismathequeen**, le **08/01/2009** à **12:34**

je suis une tunisienne mariee avec un tunisien qui reside en France.et qui a une carte de sejours de dix ans. nous cherchons une solution avec laquelle je peut lui rejoindre le plutot possible. On a parle avec l anem pour le regroupement familiale il nous a dis qu on doit attendre au moins 8 mois pour que je puisse lui rejoindre. Nous demandons est ce qu il y a une autre solution avec laquelle je peus aller le plutot possible et quand je serais en France je reglerais mes papiers.s il vous plais aidez nous.(je suis une etudiante en langue et litterature anglaise .ca ne peut rien changer?)

Par **jeetendra**, le **08/01/2009** à **13:57**

bonjour, il y a une procédure et des délais à respecter valable pour tout regroupement familial, 8 mois c'est déjà pas mal comme délai si tout se déroule normalement, prenez patience, cordialement

Par **ismathequeen**, le **08/01/2009** à **16:19**

merci jeetendra pour votre attention et pour votre message. Mais parceque je ne peus pa vivre seule et loin de mon mari je doit y aller le plutot possible c est pour cela nous sommes entrain de chercher une solution.(je suis etudiante en langue et litterature anglaise ce ne peut rien changer?)